

MAIRIE

2 Route de Villaroche 77550 REAU

**2** 01.60.60.85.55

**4** 01.60.60.26.48

□: mairie.de.reau@wanadoo.fr

Site: mairiedereau.fr



## **SOMMAIRE**

• AFFAIRES GENERALES

Page 3

- Communiqué de la Préfecture

• SCOLAIRE

Page 4

- Coordonnées école

- Inscription scolaire

- Sorties

• TRAVAUX

Page 5

- Travaux école

• FINANCES

Page 6

- Budget

• ENVIRONNEMENT

Page 8

- Collecte

- Intempéries

• CULTURE ET SPORT

Page 9

- Comité de jumelage Mauritanie

- Marathon de Sénart

- Haïti

- Caravane des contes

- Cérémonie de remise de prix

- Château du Plessis Picard

- Club de loisirs

• DIVERS

Page 12

- Macarons de Réau

- Centaure

- CNAV

**MAI 2010** 

Page 2 INFO REAU N° 9



## Le Mot du Maire

Réaltaises, Réaltais, chers concitoyens,

Certains d'entre nous ont pu lire un tract distribué par une association attaquant le PLU de notre commune devant le Tribunal Administratif.

Ce tract illustre autant l'ignorance des procédures de ses auteurs que la volonté manifeste de désinformer notre communauté villageoise.

En effet, 3 points de désaccord sont présentés ; la zone d'activités au nord du hameau de Ourdy, la non prise en compte des vestiges archéologiques découverts lors des premières fouilles et enfin la densification des logements prévus à la construction.

La création de la **zone d'activité** a été adoptée à l'époque de l'ancienne municipalité, il y a plusieurs années, et ne concerne aucunement le PLU (Plan Local d'Urbanisme) actuel. L'association aurait mieux fait d'agir en temps et en heure en attaquant la DUP plutôt que notre PLU.

En ce qui concerne les **vestiges archéologiques**, là encore, le PLU est impuissant. Si des vestiges sont trouvés, au grand dam des promoteurs, les travaux seront automatiquement arrêtés. La Loi est très claire à ce sujet et le PLU n'a aucune autorité en la matière.

En ce qui concerne la **création de logements**, l'association, et les élus qui la composent, prouvent un niveau de mauvaise foi et de désinformation rarement atteint.

En effet, la première version du PLU de notre commune prévoyait 20 logements à l'hectare sur une zone de 35 hectares. Cette version fut contestée par la Préfecture de Seine et Marne au regard des nouvelles lois du Grenelle I de l'environnement imposant, depuis peu, 35 logements au minimum, à l'hectare.

Dans le souci de respecter les engagements que j'avais pris, de maitriser l'essor de notre commune, j'ai demandé à ce que la zone de 35 hectares soit réduite afin de ne pas être obligé de construire plus de logements que nécessaire. Et c'est justement cette disposition que l'association conteste.

Si cette association souhaitait voir Réau se muer en Savigny le Temple ou Moissy Cramayel, elle ne s'y prendrait pas mieux. Par l'immobilisation d'assiette foncière qu'elle permettrait, cette folle action, autoriserait de nouvelles Déclarations d'Utilité Publique pour de nouveaux établissements départementaux. Après la prison, la déchèterie, le centre de compostage, les élus composant cette association risque de nous mener vers l'inacceptable.

Outre la contre productivité de leur action, cette association jette le bébé avec l'eau du bain. En bloquant le PLU, ils veulent bloquer tous les projets de développement et d'amélioration de la qualité de vie sur la commune.

Cette action signifie pas de rentrée d'argent pour la commune, l'arrêt de la création d'emploi (sans doute que les membres de cette association ont tous un emploi stable), l'arrêt des projets d'assainissement sur Villaroche, l'arrêt de la réfection de nos voiries, l'arrêt des travaux de sécurisation routière et enfin l'absence de construction de logements qui font tant défaut aujourd'hui.

Tous ensembles résistons à l'ignorance et à l'immobilisme.

Le Maire Michel ROGER Page 3 INFO REAU N° 9

# AFFAIRES GENERALES

# Communiqué



#### PREFECTURE DE SEINE-ET-MARNE

Melun, le 9 mars 2010

## Vacances d'été 2010

La Préfecture invite les usagers qui souhaitent voyager à formuler leur demande de carte d'identité et passeport suffisamment à l'avance

Les services « état civil » de l'ensemble des mairies du département de Seine-et-Marne connaissent une forte fréquentation à l'approche des périodes de vacances.

Dans la perspective des prochaines vacances estivales et afin d'éviter les attentes prolongées aux guichets, Monsieur Michel GUILLOT, Préfet de Seine-et-Marne invite les seine-et-marnais à anticiper leurs demandes de cartes nationales d'identité et/ou de passeports en se rendant dès à présent dans leur mairie de domicile.

Pour connaître les coordonnées des mairies, veuillez consulter le site internet www.um77.asso.fr/annu.

Pour connaître la liste des communes compétentes en ce qui concerne le passeport, veuillez consulter l'arrêté préfectoral relatif à la mise en service des passeports biométriques sur le site internet : <a href="www.seine-et-marne.pref.gouv.fr">www.seine-et-marne.pref.gouv.fr</a>, rubrique « vos démarches »- « Cni-Passeports »- « Le passeport biométrique »- « Mise en service du passeport biométrique en Seine-et-Marne ».

Pour toutes informations complémentaires : www.seine-et-marne.pref.gouv.fr, rubrique « vos démarches »-« Cni-Passeports ».

# **SCOLAIRE**

## Coordonnées de l'école

ECOLE COMMUNALE ECOLE DE LA COLOMBE Chemin du Savoir 77550 REAU

## Inscription scolaire

#### ENFANTS NES EN 2007

Si vous souhaitez scolariser votre enfant en classe de maternelle pour la rentrée de septembre 2010, présentez-vous en mairie aux horaires d'ouverture, muni du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

## Sortie scolaire



Jeudi 4 février 2010, nous, les grandes sections, les CP et les CE1, nous sommes partis à Pouilly-le-Fort.

Nous avons fabriqué du pain avec Delphine à la ferme de Carmignac. Damien Lecomte nous a expliqué les noms et les fonctions des matériaux que l'on accroche au tracteur pour travailler les champs.

Et nous avons visité une école d'autrefois. Dans cette école, nous avons pris la place des anciens élèves : nous avons porté une blouse, nous avons utilisé une plume et un encrier pour écrire. Et puis on a théâtralisé : Emma et Damien Roulet ont porté le bonnet d'âne ; Gwendal a revêtu la cape, le béret et les sabots et porté la bûche. Célia, Emelyne et Mathilde ont revêtu la capeline et les sabots et porté le panier du repas. Elle fut très intéressante cette sortie!!

Signé : les élèves



Houuuu la maîtresse!!!!

# TRAVAUX

#### **Ecole**



#### **DEVOIRS DE VACANCES**

Et oui, nous avons profité des vacances scolaires pour faire une partie de nos devoirs. Nous avons fait intervenir la société RTP pour réaliser les travaux d'accès à l'école en appliquant un enrobé similaire à celui déjà en place, pour accéder plus facilement au parking à vélo, devant les classes de maternelle, ainsi que l'accès au parking enseignant et personnel.



#### AMIS CYCLISTES!

Nous rappelons à nos aimables cyclistes qu'un parking à vélos est à leur disposition.

Mais nous vous signalons, qu'une fois le portail franchi, vous êtes dans l'enceinte de l'école. Vous devez donc descendre de votre vélo pour rejoindre le parking.

Merci de votre compréhension.

#### ATTENTION!

Depuis l'ouverture de la nouvelle école, nous avons pu constater que les véhicules empruntant la route de Villaroche roulaient très vite.

Afin d'éviter les accidents éventuels au niveau du carrefour avec l'Allée de la Coquerie, à qui nous devons laisser la priorité lorsque nous venons de l'école ; nous avons installé un panneau « STOP » afin de faire ralentir les véhicules.



Page 6 INFO REAU N° 9

# **FINANCES**

## **Budget**

Le budget 2010 de la commune a été adopté à l'unanimité à l'occasion du conseil municipal du 14 avril dernier.

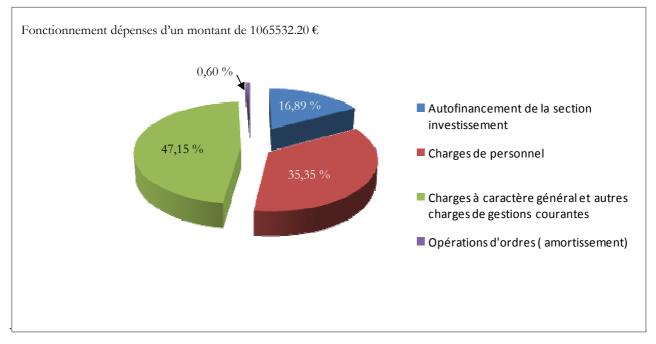
Les commissions finances qui se sont déroulées entre janvier et avril ont permis de dégager les grandes orientations budgétaires de la commune notamment en termes d'investissements.

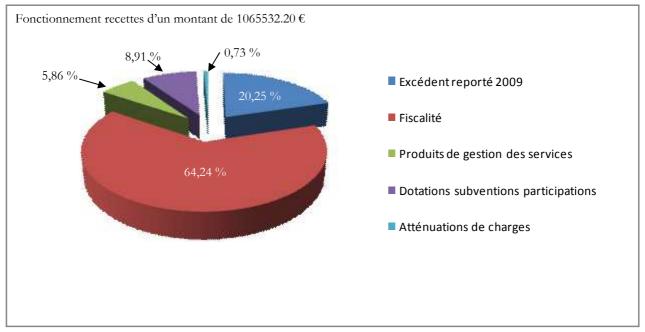
Il a été décidé de :

- Poursuivre la sécurisation des voiries (ralentisseurs) afin d'améliorer la sécurité des habitants de Réau et de ses hameaux,
- Poursuivre l'enfouissement des réseaux (éclairage public, électricité, téléphone...)
- Le redéploiement des ALGECOS de l'ancienne école dans le périmètre de la nouvelle, pour disposer de locaux supplémentaires,
- D'effectuer l'achèvement des travaux de voirie de la nouvelle école (trottoir route de Villaroche).

Concernant la fiscalité locale, notre conseil municipal a décidé de reconduire en 2010 les taux communaux de 2009. (Pas d'augmentation de la fiscalité locale).

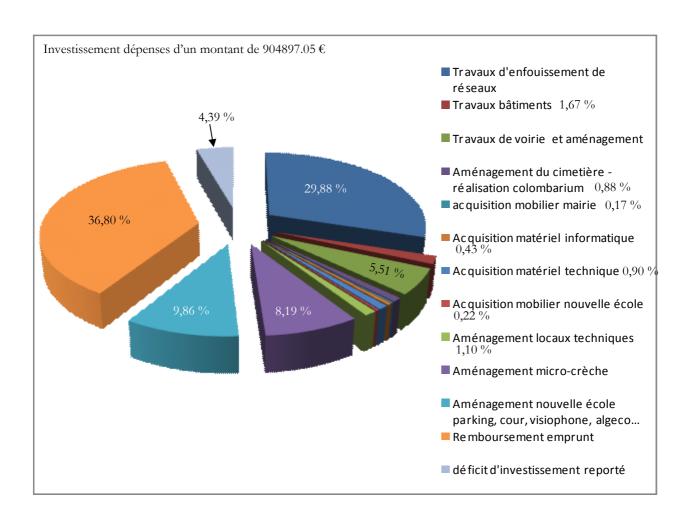
L'objectif poursuivi par l'équipe municipale reste inchangé : améliorer la qualité de vie des habitants de la commune en limitant au maximum toute augmentation de la fiscalité locale et en ne recourant à l'emprunt de façon mesurée et limitée dans le temps uniquement pour financer des travaux indispensables à la commune et à ses habitants.

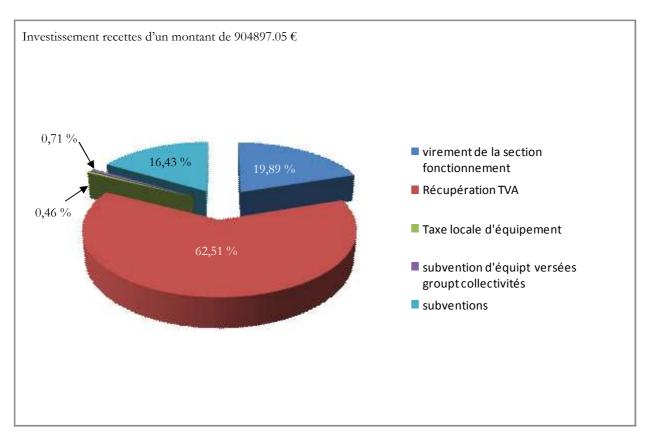




Page 7 INFO REAU N° 9

# **FINANCES**





Page 8 INFO REAU N° 9

# **ENVIRONNEMENT**

### Collecte des déchets



Les bacs ou encombrants doivent être sortis la veille au soir du passage de la collecte

# **ENVIRONNEMENT**

## Intempéries

#### 12 tonnes!

C'est la quantité de sel utilisée par le service technique pour déneiger les routes communales pendant l'épisode neigeux de décembre à février.

Comme vous avez pu le constater, la route d'Ourdy a été interdite à la circulation. Des congères s'étaient formées rendant la route impraticable.





Nous remercions vivement la bravoure de nos deux agents du service technique qui ont jour et nuit veillé à notre sécurité.

Nous remercions également Messieurs FERRIEN Emmanuel et GARNOT Rémi pour nous avoir prêtés leur tracteur pour déblayer la route d'Ourdy qui a le plus été touchée par la neige.

# **CULTURE ET SPORT**

## Comité de jumelage Mauritanie/Réau

Notre commune a choisi l'année dernière de mener un projet de jumelage et de coopération décentralisée avec la commune mauritanienne de DAREL BARKA, dans le cadre du choix historique des villes de Sénart de se jumeler avec les communes mauritaniennes.

Cette action de jumelage a pris forme cette année avec la première participation de notre commune à l'envoi du container annuel de solidarité des villes de Sénart aux communes jumelles de Mauritanie. Notre commune a pu réunir un premier colis constitué essentiellement de dons des élèves de l'école de la Colombe de Réau et des livres regroupés grâce à l'action des membres du comité de jumelage.

Le container de cette année est parti le 17 janvier dernier et la cérémonie de son ouverture et de distribution des dons aux communes a eu lieu le 22 Février 2010 à Nouakchott en présence d'un représentant de notre comité de jumelage.

La distribution de ces colis a eu lieu dans la foulée à Darel Barka (Commune du bord du fleuve Sénégal situé à environ 400Km de Nouakchott) par les autorités municipales et administratives de la commune dans une grande allégresse des populations. Notre représentant y a reçu un accueil très chaleureux.

Recevez par ce billet les remerciements des écoliers et des populations de la commune de Darel Barka qui ont particulièrement appréciées ce geste de solidarité.

C'est une première étape prometteuse d'une longue aventure de solidarité et d'amitie avec les populations de Darel Barka que nous souhaitons fructueuse en échanges culturels pour les années à venir.

Le comité de jumelage compte sur les populations de Réau et sur les forces économiques de la commune pour mener à bien cette action qui contribue aussi au rayonnement international de notre commune.



Page 10 INFO REAU N° 9

# **CULTURE ET SPORT**

# MARATHON DE SENART

Comme chaque année, les participants emprunteront les rues de notre commune. Pour le bon déroulement de cette épreuve quelques modifications de circulation ont été nécessaires.

A savoir de 9 heures à 13 h 30 :

Rue Frédéric Sarazin: Le stationnement sera interdit. La circulation sera autorisée par demi-chaussée dans le sens Melun vers Brie Comte Robert, sur la voie habituelle de circulation. L'autre voie étant réservée aux Marathoniens. Les véhicules venant de Brie Comte Robert ne pourront pas traverser REAU. Ils devront suivre la déviation indiquée (autoroute A5b). Plan ci—contre.



Il sera interdit à tous véhicules sortant des rues suivantes de prendre la rue Frédéric Sarazin en direction de Melun :

Rue d'Ourdy et rue de la Carrière

Route de Villaroche

Rue de Cramayel

Impasse de la Grange aux Dîmes

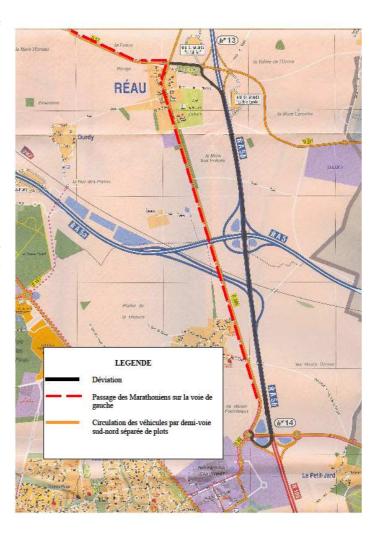
Impasse de la Forge

Pour les habitants du hameau d'Ourdy, afin d'éviter des désagréments liés aux contraintes du passage du Marathon, nous vous conseillons de vous diriger vers le Plessis Picard.



# **11** marathon de sénart

courez la différence - 1º mai 2010



Page 11 INFO REAU N° 9

# **CULTURE ET SPORT**

#### HAÏTI

Bonjour voisins, voisines, habitants de Réau

Vous avez prouvé votre dévouement pour aider la population Haïtienne victime du séisme qui a anéanti le pays à travers des dons en tous genres.

L'association LA MAIN TENDUE remercie aussi grandement la population de Réau pour tous les dons auxquels elle a contribué.

Très touché par votre générosité lors des permanences pour soutenir Haïti, nous vous en remercions de tout cœur.

Madame RICHARD Marie-Hélène et la famille SAINT HUBERT



### Caravane des contes



La Caravane des Contes s'est arrêtée à REAU le Vendredi 19 mars.

Le thème de la soirée était "Le Vieux Paris"

Après une entrée en matière de Monsieur HERY, Maire-adjoint en charge des animations, et une première partie très appréciée, la vedette du jour, Martine Mangeon, nous a proposé un répertoire de contes sur les légendes du vieux Paris, où les pavés et ruelles ont tant de choses à raconter et où se sont mêlés contes et chansons.

Martine Mangeon est une magicienne de l'imaginaire. Toute petite elle est tombée dans la marmite du conte. Elle s'est formée auprès des plus grands, comme Muriel Bloch ou Henri Gougaud, Isabelle Sauer et bien d'autres.

Vivement la prochaine visite de cette belle caravane.

## Cérémonie de remise des prix des apprentis et stagiaires session 2009

Nous avons eu l'honneur lundi 12 avril dernier, d'assister à la cérémonie de remise des prix des apprentis et stagiaires de la formation professionnelle lauréats des métiers session 2009.

A cette occasion, Mademoiselle Magalie MILLARD, jeune réaltaise, a été désignée par l'équipe pédagogique enseignante du Centre de Formation *Métiers et Artisanat* pour la distinction des lauriers d'Argent, en reconnaissance de ses excellents résultats aux examens et de son comportement en entreprise.

Ci-contre, Magalie en compagnie de Madame Claudine SITBON BERKAIAK sa formatrice de Brie Comte Robert.



Encore toutes nos félicitations!

N° 9 Page 12 INFO REAU

# CULTURE ET SPORT

## Les 101 printemps de Madame LEFEBVRE et Monsieur KLEIN

Mardi 16 mars à 16 heures, au Château du Plessis Picard, le personnel a réservé une surprise en l'honneur de ses centenaires, Blondine LEFEBVRE née le 14 mars 1909 et Fernand KLEIN né le 3 mars 1909.

C'est en présence de tous les résidents que Michel Roger, maire de Réau, a rendu hommage aux deux centenaires.

Ils ont ensuite soufflé leurs bougies et partagé leur gâteau avec l'ensemble des résidents et du personnel.



#### Club de loisirs

Le 17 février dernier, le club de loisir de Réau a souhaiter l'anniversaire Madame de Amélie VALLEYS pour ses 97 printemps.

C'est notre doyenne à Réau.



# **DIVERS**

## Les Macarons de Réau



« Spécial fête des mères »

Les Mamans à l'honneur aux Macarons de Réau!



- Vendredi 28 et samedi 29 mai de 10 h à 18 h (sans interruption)
- Dimanche 30 mai de 9 h 30 à 13 h

Pour l'occasion, des petits cadeaux pour les mamans, dégustation vente des macarons traditionnels à l'ancienne et 2ème édition Chocolat chaud et chantilly à volonté sur la MacGlace pour petits et grands!



## **DIVERS**

### **CENTAURE**





Vivre le risque pour mieux l'éviter

Le centre Centaure à Réau est situé en bordure de l'autoroute A5b, sur l'aire de Galande. Il est le neuvième centre en France et a été inauguré le 23 octobre 2003.

Il bénéficie des dernières innovations technologiques.

Toujours plus loin pour faire progresser la sécurité sur la route : tel est l'objectif de la démarche Centaure, fondée sur l'acquisition du réflexe sécurité.

L'originalité de la méthode Centaure est de sensibiliser le conducteur grâce à la reconstitution « à blanc » des principaux risques d'accidents. Inculquer un état permanent d'éveil au risque, tel est le principe qui guide les stagiaires au cours de leur formation.

Toutes les situations critiques, génératrices d'accidents, sont recréées en toute sécurité sur des plateaux d'exercice, à bord de véhicules spécialement équipés.

Priorité est donnée à la prise de conscience par le stagiaire des risques qu'il court et de ses propres limites afin d'éviter à tout prix l'accident.

Les principales causes des accidents et de leur gravité sont la vitesse, l'alcool et le non-port de la ceinture.

Ces dangers sont particulièrement traités par la pédagogie développée dans les centres

Centaure, fondée sur une alternance de cours théoriques en salle et d'exercices pratiques au volant.

La responsabilisation vis-à-vis de l'état du véhicule est elle aussi intégrée au stage : les principaux organes du véhicule personnel du stagiaire sont contrôlés.



Page 14 INFO REAU N° 9

## **DIVERS**

#### Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse



# Communiqué de presse

Veuvage : l'Assurance Retraite Ile-de-France reçoit sur rendez-vous.

Perdre son conjoint est un moment difficile, qui fragilise. Il faut pourtant accomplir de nombreuses démarches auprès de divers organismes. Pour ces veufs ou veuves, la Cnav a conçu un Guide des Droits afin d'informer sur les droits, les démarches à accomplir et les délais à respecter.

Depuis le 1er décembre 2009, la Cnav Ile-de-France s'engage également à proposer systématiquement un rendez-vous aux assurés qui la contactent pour une demande de retraite de réversion, et ce quel que soit le mode de contact : téléphone, courrier ou déplacement.

Pour nous contacter: 0821 10 12 14 (0,09 euro la minute).

Le dispositif de retraite progressive prolongé jusqu'au 31 décembre 2010

Vous souhaitez finir votre carrière en douceur en diminuant votre activité salariée ? C'est possible si vous optez pour la retraite progressive. Vous percevez alors une partie de votre pension tout en continuant à travailler et à acquérir des droits pour le calcul définitif de votre retraite.

Pour bénéficier de ce dispositif qui vient d'être prolongé pour un an, il faut avoir 60 ans ou plus, justifier d'au moins 150 trimestres d'assurance auprès des régimes de retraite de base français et exercer une seule activité à temps partiel.

La retraite progressive fait partie des nouvelles mesures en faveur de l'emploi des seniors, telles que le cumul emploi retraite et la surcote.

www.lassuranceretraite.fr 0821 10 12 14 (0,09 €/la minute) Page 15 INFO REAU N° 9

## **DIVERS**



# Revalorisation des retraites du régime général de 0,9% et du minimum vieillesse de 4,7 % à compter du 1<sup>er</sup> avril 2010

En application du dispositif législatif, les retraites du régime général sont revalorisées à compter du 1er avril de 0,9 %. Cette revalorisation concerne les retraites personnelles et les retraites de réversion.

Le minimum vieillesse (ou ASPA : allocation de solidarité aux personnes âgées) est revalorisé de 4,7 %. Il s'élève désormais à 708,95 € par mois.

Les retraités n'ont aucune démarche à effectuer, cette revalorisation est automatique sur la retraite d'avril versée début mai.

Pour rappel : les revalorisations des retraites personnelles et de réversion sont indexées sur l'indice des prix à la consommation hors tabac.

## Le premier job d'été salarié compte pour la retraite

La cotisation vieillesse prélevée sur le premier job d'été salarié permet d'ouvrir à la Caisse nationale d'assurance vieillesse un compte qui servira, le moment venu, au calcul de la retraite.

Le premier salaire perçu par les jeunes pendant leurs vacances d'été compte pour leur retraite.

Deux situations peuvent se présenter :

- le jeune salarié possède déjà un numéro de Sécurité sociale : son employeur doit l'inscrire dans sa déclaration d'embauche et un compte retraite sera ouvert à son nom sous ce numéro ;
- il ne connaît pas son numéro de Sécurité sociale : l'employeur fait une demande d'immatriculation à la Sécurité sociale qui déclenche l'ouverture d'un compte retraite à son nom.

Dans les deux cas, le salaire perçu est reporté sur ce compte et un ou plusieurs trimestres d'assurance peuvent être validés.

En 2010, un salaire brut de 1 772 euros suffit à valider un trimestre d'assurance au régime général, même si ce salaire a été perçu en un seul mois.

# A NOTER



BROCANTE

et collection

Dimanche 16 mai 2010



FETE COMMUNALE

Samedi 26 juin 2010



PLU

Désormais consultable en ligne sur le site internet de la commune.

http://mairiedereau.fr

INFO REAU N°9 **MAI 2010** 

**Directeur de la publication** : Michel ROGER

L'équipe de rédaction : Les membres de la commission communication - Sonia FOUGERON

Création et mise en page : Sonia FOUGERON

